

PROCURATION

Rappel : Chaque Association désigne à l'Assemblée Générale un délégué spécialement élu à cet effet par l'Assemblée Générale de l'Association. En cas d'empêchement, le vote par procuration est admis. Dans ce cas, le délégué d'une Association ne peut représenter que des Associations de son département dans la limite maximum de 5, son association comprise.

Le nombre de voix de chaque Association, déterminé par le Règlement Intérieur de la Ligue, est celui correspondant au nombre de licenciés validés à la date du 30 Juin 09.

Attention : toute association absente et non représentée sera passible d'une pénalité financière de 15 euros par voix.

ASSOCIATION 01010039 CTTBelley
Président : Pascal PISSIS

4 Voix

Je soussigné(e): (NOM – Prénom).....

Elu(e) délégué(e) par l'A.G. du

donne par la présente procuration à (Nom - prénom).....

Délégué(e) de l'Association.....N° d'affiliation 01

Pour me représenter à l'Assemblée Générale de la Ligue Rhône-Alpes du samedi 14 novembre 2009 à SAINT-PRIEST.

bon pour Procuration

Procuration acceptée

Date et signature

Date et signature

Mesdames, Messieurs les présidents

01010039 CTTBelley

Conformément au titre II des Statuts de la Ligue et à son Règlement Intérieur, les délégués des Associations de la Ligue Rhône-Alpes de Tennis de Table sont convoqués en Assemblée Générale **SAMEDI 14 NOVEMBRE 2009 à la salle Chrysostome. 8 rue Chrysostome 69800 Saint Priest** (voir plan d'accès)

Michel AUBRY

Président de la Ligue Rhône-Alpes

CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE

- 13 H30 ouverture de la salle
- 13 H45 Pointage des clubs
- 14 H30
1. Ouverture de l'AG. Allocution du président
 2. Adoption du compte rendu de l'AG du 13 juin 09
 3. présentation du compte d'exploitation et du bilan financier au 30 juin 09
 - lecture du rapport du commissaire aux comptes Mme E. PITON
 - vote sur l'approbation des comptes
 - vote du quitus au trésorier
 - vote sur l'affectation du résultat
 4. élections complémentaires au comité directeur
 5. synthèse des réponses au questionnaire sur l'évolution du championnat par équipes
 6. Présentation de l'organisation de la branche jeunes et technique
- 18 H. 7. Pôt de clôture

Documents joints

- **compte rendu A.G. du 13/06/09**
- **rapport de gestion, compte d'exploitation et bilan financier 08-09**
- **Fiche de candidature à l'élection complémentaire au comité directeur**

